Protocole Encadrement et Sécurité Escalade (31 mai 2024)

|  |  |
| --- | --- |
| AVANT le cycle d’escalade | PENDANT l’Escalade |
| **Organisation :**   * [Une réunion est organisée](https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo34/MENE1717944C.htm) en présence de l’ensemble des intervenants et le professeur de la classe. * Le protocole d’encadrement y est présenté. * Le directeur de l’école sait où se déroule la sortie, l’autorise, a la liste des élèves et le taux d’encadrement (adulte/élèves) pour l’escalade. * Visualisez ce lien : <https://www.yout-ube.com/watch?v=ijjF7z0R7B0> * Test de connaissances : <https://learningapps.org/watch?v=pwydhzgo522>   **Consignes aux élèves (en classe) :**   * S'attacher les cheveux, proscrire bagues et bracelets. * Calme et niveau sonore faible participent à la sécurité.   **Gestion de l’activité :**   * Respect du taux d’encadrement. * Garantir une chaîne de contrôles fiables qui ne peut être déléguée. * Vocabulaire spécifique à l'activité = sécurité : « Ok pour le départ/ Du mou / bloque / sec ». « Relais – sec / ok tu peux t'asseoir - descente » * L'élève ne peut se substituer à la personne agréée pour le contrôle final nécessaire à une pratique en sécurité. * Connaître la procédure en cas d’accident : Protéger ; Alerter ; Secourir. (P.A.S)   **Equipement et connaissances de l’encadrant :**   * Baudrier, Système d’assurage, Double 8, Nœud d’arrêt, Assurage en 5 temps, Nœud de sécurité. * Sur site naturel d’escalade : Couverture de survie, trousse de secours, nourriture, eau, crème solaire, sifflet. Port du casque obligatoire. Avant le départ, consulter la météo. * Optimiser la sécurité avec la possibilité d’un contre-assureur et/ou nœud de sécurité. * Téléphone chargé. * Téléphone des secours : 15 ; 18 ; 17 ; 112 ; 114 (SMS).   **Connaissance de la SAE :**   * Vérification visuelle avant la grimpe : Corde dans les 2 mousquetons du relais, points d’ancrage et de progression, tapis conformes et jointifs de la SAE. * L’escalade en bloc : hauteur maximale préconisées de 2m60 pour le cycle 3 avec des tapis de 10 à 30 cm d’épaisseur.   **Responsabilités civiles et pénales :**   * Chaque encadrant engage ses responsabilités civiles et pénales quand il prend un groupe en charge. | **Connaissances des règles liées à la pratique de l’escalade :**   * **Interdiction de grimper sans** le feu vert de l’encadrant. * Former des cordées en respectant l'équilibre des gabarits (différentiel de poids < 10kg). * Assurage 5 temps et tension de corde constante. * L’assureur a toujours les 2 mains sous le système d’assurage à la descente. * Sous-estimer ses propres compétences et celles des élèves, surestimer les ennuis éventuels. * Conduite à tenir en cas d’accident : Protéger ; Alerter ; Secourir (P. A. S). * Respecter les taux d’encadrement défini dans la [Circulaire du 6 octobre 2017](https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo34/MENE1717944C.htm):     **Déroulement de la séance :**   * Vérification visuelle des baudriers, cordes, points d’ancrage et de progression, mousquetons à vis ou automatique et jonction des tapis. * Baudriers ajustés et positionnés à la bonne hauteur (serrer la ceinture avant les cuisses). Vêtements rentrés dans le baudrier. Pas de sangles vrillées. * Cheveux attachés, pas de bague, pas de bracelet. * Contrôles mutuels : L'assureur vérifie l'encordement du grimpeur (nœud de huit double + nœud d'arrêt). Le grimpeur vérifie le matériel d'assurage. Le contre assureur effectue une vérification globale. Mais seul un feu vert de l’encadrant finalise cette étape et autorise la grimpe. * La vérification de manière tactile du nœud d’encordement est obligatoire. * Le nœud de sécurité, sans être obligatoire, est une aide pour éviter le retour au sol du grimpeur en cas d'erreur de l'assureur. * L’encadrant se positionne de telle sorte à avoir un visuel permanent sur le groupe d’élèves dont il a la charge.   **Points de vigilance :**   * Pas de grimpeur stationnant sous un autre. * L’assureur doit sortir du couloir de chute. * Ne jamais mettre les doigts dans les points d’ancrage. * Pas d’utilisation du 8 comme système d’assurage. * La pratique de l'escalade sur des voies de plusieurs longueurs est interdite.   **APRES la séance**  **Faire un bilan enseignants et encadrants *: éléments positifs,, difficultés rencontrées, besoin de formation complémentaire*….** |

La fiche de l’encadrant à avoir sur soi

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Les questions à se poser. | OUI | NON |
| Je contrôle le positionnement des tapis et la bonne longueur des cordes ? |  |  |
| Je fais retirer les bagues, attacher les cheveux et apparie les trinômes ou binômes en fonction du poids ? |  |  |
| Je vérifie baudrier, encordement, frein, nœud d’arrêt et nœud de sécurité avant toutes entames de voies? |  |  |
| Je suis le seul à donner le feu vert aux cordées prêtes à grimper sans jamais déléguer la vérification ? |  |  |
| J’ai constamment mes binômes ou trinômes en visuel ? |  |  |
| J’interviens immédiatement devant des comportements déviants ou des erreurs ? |  |  |
| Je suis informé de la météo du jour si escalade en milieu naturel ? |  |  |
| Je suis informé que j'engage mes responsabilités. |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom** | **Prénom** | **Contre-indication médicale** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
| Numéro de Tél du responsable | |  |
| Lieu de pratique : | | |